

Conférence de presse 15 décembre - Défendons nos agriculteurs

51 min · Les Républicains

soit il va bien. Bien, merci d'être venus nombreuses, nombreuses. Je suis entouré donc de François-Xavier Pélamy, qui est le chef de la délégation au Parlement européen, délégation française. Nous sommes d'ailleurs au sommet d'Alderberg il y a quelques jours. Mercosur a été un des sujets qui a été abordé. Jean-François Rappin, qui est le président de la Commission des Affaires européennes au Sénat et qui présente demain une résolution très intéressante. Il vous en parlera. Et en visio, vous le voyez très bien, Julien Dill est notre spécialiste à l'Assemblée nationale qui prendra la parole. On attend Céline Imard qui devrait arriver dans quelques instants, mais je voudrais simplement faire une introduction avant de passer la parole au député européen. On a organisé cette conférence de presse depuis plusieurs jours pour plusieurs raisons. La première, c'est la détresse de nos agriculteurs qui voient s'enchaîner, s'emboîter de très nombreuses crises. Évidemment, il y a la crise sanitaire, il y a aussi une crise économique et sociale, il y a une crise morale. Et on voit bien que nos agriculteurs aujourd'hui, partout dans les campagnes, sont saisis d'une angoisse, d'une anxiété qui justement est très, très révélatrice. Les crises sont en train de s'emboîter, se potentialiser et ça crée une situation qui est une situation, vous le savez, explosive partout dans le pays. Ensuite, la deuxième raison, c'est que, et je pense que ça augmente la détresse de nos agriculteurs, c'est que jamais l'agriculture française n'a été soumise à autant de pression. Et on le voit bien puisque depuis des années et des années, alors que la balance commerciale était positive, eh bien 2025 sera la première année, depuis des décennies encore une fois, où notre balance commerciale sera négative. C'est-à-dire que traditionnellement, les vannes spiritueuses cachaient la réalité. On avait un solde qui était un solde positif, mais on voit bien que jadis, il y a quelques années, nous étions la seconde puissance au monde, derrière les États-Unis en matière de balance commerciale, première en Europe et désormais, nous avons été doublés non seulement par l'Allemagne, par les Pays-Bas, mais encore par l'Espagne. Et cet affaiblissement de la puissance agricole française, c'est une préoccupation au-delà même pour nos agriculteurs et pour l'agriculture. Et puis, la troisième raison, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette date de lundi, c'est que cette semaine est une semaine cruciale. Cruciale au Parlement européen, cruciale aussi au Sénat, puisque, bonjour, je parle du Parlement européen, donc semaine cruciale, puisque demain, je crois demain ou après-demain, aura lieu, les députés européens vont nous préciser cette date, le vote sur les clauses de sauvegarde. Et normalement devait avoir lieu, jeudi ou vendredi, comme vous le savez, le vote au Conseil européen, le vote pour les États membres. Et on a appris hier que la France, le Premier ministre, le président de la République, demandait le report de ce vote. C'est curieux d'ailleurs qu'on découvre brutalement dans la nuit de samedi à dimanche, qu'il fallait demander à la Commission le report de ce vote. Je ne sais pas d'ailleurs s'il sera accepté. Ce n'est pas cette demande de bonne augure, puisque si la France était sûre d'elle-même d'obtenir gain de cause sur ce vote, je ne vois pas pourquoi elle en aurait demandé le report. En tout cas, ce que moi, je veux simplement dire, c'est que nous avons besoin de savoir quelle est la position de la France et du prison de la République. Puisque, comme vous le savez, cette position a varié. A varié en fonction du temps, a varié en fonction des lieux. Il y a quelques mois au Brésil, il se déclarait favorable à l'accord du Mercosur. Et quant à Paris, il se montrait plutôt défavorable. Donc on a besoin de savoir où est-ce que le chef de l'État veut emmener la France sur un sujet qui est extrêmement grave, qui peut mettre en difficulté nos exploitations agricoles. Et il faudra donc qu'il y ait une sortie d'ambiguïté, comme d'habitude, de l'an même temps. Soit c'est un choix, soit le président de la République fait le choix. Le

choix de beaucoup d'agriculteurs, la quasi-totalité des agriculteurs. Le choix de la très grande majorité, d'ailleurs, des parlementaires. Le choix aussi de nos compatriotes, qui à près de 80 % désapprouvent le choix de ratifier le Mercosur. Pour ce qui nous concerne, LR, nous avons fait depuis très longtemps le choix et nous n'en avons jamais varié. Ce que je veux dire de façon très simple, c'est que par principe, nous sommes favorables aux accords de libre-échange. Nous sommes favorables parce que le commerce permet justement d'accroître la richesse, de permettre des échanges et que l'ensemble des pays n'ont pas les mêmes avantages, les uns par rapport aux autres. Ce qui est incroyable, c'est que nous, nous avons un avantage énorme en termes d'agriculture, puisque la France est l'un des seuls pays à avoir, par exemple, ne serait-ce que cela, non seulement une surface agricole très étendue, mais surtout les trois grands climats continentaux, métier anéen, mais aussi océanique. Et pour autant, on voit bien la faiblesse actuellement de la balance commerciale. Simplement, nous sommes pour le commerce à partir du moment et pour le libre-échange, mais à partir du moment où il est équilibré et où il est juste. La concurrence pure et parfaite, c'est un dogme. Et je pense que chaque pays, et on le voit aujourd'hui, nous sommes dans un monde différent, bien différent de celui de la mondialisation. Heureuse, désormais, les pays, notamment sur l'inspect commercial, défendent leurs intérêts nationaux et nous devons défendre nos intérêts nationaux. Et nous pensons que l'accord de Mercosur, tel qu'il a été conçu, n'est ni juste et même qu'il est dépassé. Il n'est pas juste, et ça, je pense que Céline pourra en dire un mot tout à l'heure. Les choses qu'on va mettre très, très claires. On ne peut pas d'un côté interdire un certain nombre de pratiques agricoles pour nos agriculteurs et en même temps, ouvrir toutes grandes nos portes justement à ces pratiques, notamment en termes de pesticides, en termes d'emplois d'hormones, en termes d'emplois d'antibiotiques. Ou on les interdit en France, mais on ne doit pas les supporter aussi par le biais des importations. Là encore, on verra que pour ce qui concerne la réciprocité de nos standards et des standards, il y a un marché de dupes. Pour prendre un exemple, la traçabilité chez nous, c'est depuis la naissance, au Brésil, c'est seulement à partir de l'abattoir. Ça crée une distorsion. Ça crée une distorsion. On peut vouloir commercer, on peut vouloir la concurrence, mais à condition que celle-ci soit loyale. Une autre... Là encore, un autre exemple, non seulement sur l'aspect traçabilité, mais sur les clauses de sauvegarde. Les clauses de sauvegarde, elles sont aujourd'hui totalement homéopathiques. Bien sûr qu'il en faut. Mais on voit bien, et là encore, les uns et les autres pourront développer, on voit que ça ne protégera pas notre agriculture. Donc un accord qui nous pensons n'est pas équilibré, qui est injuste, mais surtout qui est dépassé. En fait, il a été conçu à la fin des années 90, au temps de la mondialisation euro-maine. Et à cette époque, soulevez-vous le credo, et l'axiome le plus partagé, le dogme notamment de la Commission européenne, c'est que le commerce international, quelles qu'en soient les conditions, devait nécessairement accroître la richesse des nations, que le commerce en soi-même, par définition, était positif et que si finalement on perdrait des fermes, si on perdrait des usines, on se rattraperait sur les services. C'est un discours que j'ai entendu pendant des années et des années, ce n'est pas la première fois que je vous tiens ce discours. Et j'ai vu la France désindustrialisée, et j'ai vu notamment le nombre d'agriculteurs diminuer comme neige au soleil au fil des ans. Non, aujourd'hui, les choses sont très, très simples. Les accords ne sont pas équilibrés. Ils sont mauvais pour notre économie, mauvais pour l'emploi. Et il faut vraiment que l'Europe, c'est ce que nos débutés européens tentent de faire comprendre, notamment à la Commission, change de logiciel. Le logiciel actuel, le logiciel passé, c'était celui-ci, c'est-à-dire toujours moins de protection à l'extérieur et toujours plus de contraintes à l'intérieur. Ces doubles mâchoires, ces deux lames-là, ont désindustrialisé la France, ont là encore affaibli notre agriculture, comme je viens de vous le dire, et demain, d'ailleurs, la même chose sur la filière automobile. On arrivera aux mêmes résultats, avec les mêmes conséquences économiques et sociales et en termes de souveraineté qui seront absolument dramatiques. C'est l'inverse qu'il faut faire. Il faut se protéger quand la concurrence est déséquilibrée au niveau extérieur, mais au contraire, libérer des contraintes et des normes à l

'intérieur. Voilà ce que je voulais indiquer. Je vais passer tout de suite la parole maintenant à Céline Imard, qui s'occupe de ce sujet -là au niveau du Parlement européen. Mais la question agricole est une question à la fois économique, sociale, de souveraineté, souveraineté alimentaire. Bien sûr que l'arme alimentaire, aujourd'hui, un certain nombre de pays la conçoivent comme telle, mais surtout, c'est une question aussi d'identité. C'est la raison pour laquelle les Français ont été émus d'un certain nombre d'images, parce que les agriculteurs, les paysans, ce n'est pas seulement nos paysages, c'est aussi notre identité et dans toutes nos familles. On a des liens, bien entendu, avec les uns ou les autres qui travaillent dans l'agriculture. Je vais passer tout de suite à Céline.

Bonjour à tous. Je crois que Bruno a très bien rappelé les raisons qui font que dans notre famille politique, nous sommes opposés à l'accord du Mercosur. Donc je n'y reviendrai pas. Peut-être vous proposez... trois petits points à creuser un petit peu davantage. D'abord un petit point agenda, enfin un petit point pour développer ce qui se passe aujourd'hui sur les clauses de sauvegarde et ensuite peut-être un troisième point pour vous expliquer un peu où on sort les rapports de force au niveau des institutions européennes sur ce sujet, sur ce vote et plus précisément au parlement. Alors peut-être pour revenir sur l'agenda, donc vous l'avez tous vu, c'est au conseil que doit se tenir cette semaine le vote décisif des chefs d'État et de gouvernement. On a eu des échos la semaine dernière comme quoi ce vote pourrait se faire un petit peu plus tôt que le 19 mais peut-être à partir du 17 avec un vote des ministres des affaires étrangères en conseil général et puis hier on a vu qu'effectivement le gouvernement macroniste sortait pour réclamer, vu le contexte actuel notamment de crise profonde et j'arrive d'Occitanie, je peux vous dire que l'ambiance est explosive. Donc c'est peut-être dans ce cadre là que Emmanuel Macron, Roland Lescure, etc. demandent un report de ce vote en expliquant que les conditions ne sont pas réunies. Est-ce que cette demande sera acceptée au niveau des institutions européennes ? Ça va être un test grand air nature de voir quelle est l'influence réelle de la voix de la France au niveau de Bruxelles. donc cet agenda au parlement, nous cette semaine, le 16 donc mercredi, nous votons sur les clauses de sauvegarde, non pas sur le texte Mercosur dans son ensemble, mais sur ces clauses de sauvegarde, qu'est-ce que c'est ? Ces clauses de sauvegarde, c'est un bouton rouge sur lequel les institutions européennes vont appuyer à partir du moment où en raison des quotas importés vers chez nous, notamment de viande bovine, on appuie en cas de perturbation de marché qui se situe autour de 5 % de baisse du prix. Ces clauses de sauvegarde, effectivement c'est bien qu'elles y soient, mais elles ne sont absolument pas suffisantes. C'est à dire qu'à partir du moment où l'union européenne met en place un mécanisme interne de bouton rouge quand il y a des perturbations, les perturbations elles sont déjà faites. Et des fermes quand elles sont dans une situation fragile, pour remonter un chiffre d'affaires, pour remonter une ferme, c'est pas une épicerie, ça se fait pas du jour au lendemain. Donc le fait d'intervenir a posteriori, c'est déjà un premier point de faiblesse en fait de ce système. Deuxième point, Bruno l'a rappelé, les clauses de sauvegarde ne concernent en aucun cas la réciprocité de nos standards de production. Je le rappelle encore une fois sur le soja, le maïs, pardon, on a 43 pesticides interdits chez nous qui sont autorisés là bas pour la production et qui viendra directement impacter notamment notre filière éthanol et nos maïsiculteurs dont la trazine. On a les hormones, les antibiotiques, on en a parlé, qui ne sont plus détectables au contrôle à l'exportation à partir du moment où les éleveurs là bas, et je peux vous dire qu'ils le savent, arrêtent ces antibiotiques et ces hormones six mois avant l'abattage de la bête. Donc pas de réciprocité, pas de clauses miroirs contenues dans ces clauses de sauvegarde. Et puis la troisième faiblesse structurelle de ces clauses de sauvegarde, c'est que les pays du Mercosur, lorsque Madame Van der Leeuwen s'est engouffrée dans l'avion à la chute de Michel Barnier et qu'elle a été signée cette première mouture à monter vidéo, c'est que dans ce texte tel qu'il écrit aujourd'hui, les pays du Mercosur ont négocié une clause de rééquilibrage. Qu'est-ce que c'est ? C'est un mécanisme qui dit que lorsque l'Union européenne ou un État membre de l'Union européenne va prendre une mesure réglementaire qui pourrait désavantager les exports du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay vers chez nous, il pourrait

activer une clause de compensation. Il pourrait exiger une compensation financière ou juridique devant un tribunal à doc. Et ça, c'est une atteinte directe à notre souveraineté juridique. Donc si on active cette clause de sauvegarde, il est tout à fait légitime de penser que derrière, les pays du Mercosur pourront activer cette clause de rééquilibrage. Et c'est une menace absolue. Enfin, dernier point sur ces clauses de sauvegarde, on a un problème de contrôle. On a ce qui vient avec les quotas, on a ce qui vient hors quotas. Mais aujourd'hui, le gros problème structurel des institutions, c'est qu'elles n'ont pas les moyens financiers et humains de réaliser des contrôles aux frontières. Donc même si des mesures miroires ou si une mesure de réciprocité venait à être ajoutée dans ces clauses de sauvegarde, nous n'avons absolument pas les moyens aujourd'hui en Europe, que ce soit des brigades humaines, d'agir sur les points d'importation et de contrôler exactement qu'est-ce qui est contenu dans la marchandise. On a le cas aujourd'hui notamment avec ce qui est développé sur nos importations de poulets brésiliens. On s'est aperçu qu'on a des problèmes sur certaines hormones, sur des oestrogènes. Et pourquoi ce n'est pas contrôlé ? Parce qu'on se contente du coup de certificat sur l'honneur. Et ça, c'est quelque chose d'assez inquiétant dans cette mouture. Voilà, sur les clauses de sauvegarde, on va avoir le vote le 16. Les trilogues, les négociations inter-institutionnelles, parlement, commission, conseil, vont démarrer le 17. Parce que là, ça fait 25 ans que ça traîne, mais tout d'un coup, en Europe, ils sont pressés. Et donc, les trilogues vont débiter le 17. Et ensuite, dans un deuxième temps en janvier, c'est le texte global du Mercosur qui sera posé à l'agenda des parlementaires. Dans un premier temps, la résolution de ces lignes de la Cour de justice. Puisque nous avons 145 députés de tous les groupes européens déposer une résolution pour saisir la Cour de justice concernant la validité de la scission de l'accord. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, normalement, c'est un accord qui doit être ratifié par tous les parlements nationaux. Comme la Commission, ils ne sont pas fous, ils savent très bien que ça ne passera pas, notamment en France. Ils ont décidé de scinder l'accord en deux parties. D'un côté, la partie commerciale de l'accord qui va pouvoir se mettre en branle sans ratification. Et de l'autre côté, la partie accord de coopération, principe démocratique, etc., qui lui sera ratifiée par les États membres. Donc, nous interrogeons la Cour de justice de l'Union sur la validité juridique de cet accord. Le but, c'est aussi de nous compter. Puisque j'en viens à mon troisième point, les rapports de force aujourd'hui au niveau européen sur le dossier du Mercosur ne sont pas très clairs. Ce n'est pas très bien si au niveau des députés européens, on va arriver à bloquer cet accord. Il y a énormément de pays dont les députés vont voter en faveur du Mercosur parce que ça correspond à leurs intérêts nationaux. Et ce qu'il faut savoir, c'est qu'aujourd'hui, des pays comme l'Allemagne, des pays comme la Suède, beaucoup de pays du Nord qui n'ont pas un tissu agricole aussi identitaire, aussi profond que le nôtre, ont des intérêts à voter cet accord. Parce qu'ils en ont besoin pour leur économie, pour leur automobile, pour leur chimie, leur industrie pharmaceutique, leur industrie du bois, du meuble. Donc, moi, quand je vais voir mes collègues et quand on va voir nos collègues pour leur dire il faut absolument s'opposer à cet accord parce que rien ne va aujourd'hui dans cet accord. On importe ce qu'on ne peut pas produire. C'est une trahison pour nos agriculteurs, pour nos consommateurs. J'ai des collègues qui me répondent gentiment, que je suis certes bien sympathique, mais que eux ont une industrie à défendre et que notre agriculture est déjà en fort mauvaise posture en France et que ce n'est pas à cause du Mercosur qui n'est pas entré en vigueur, mais que c'est à cause de nos surtranspositions permanentes sur les molécules, que c'est à cause de notre fiscalité qui est la plus élevée de tous les pays de l'OCDE, des coûts de notre charge sociale. Donc ils me répondent de manière très sympathique que eux vont voter en fonction de leurs intérêts et non pas pour défendre une agriculture notamment française qui est déjà en piètre position parce qu'on s'amuse à se tirer une balle dans le pied tout seul comme des grands. Voilà un petit peu pour les rapports de force. Et je laisse François-Louis avis.

Julien. Julien qui a envie de... Merci Céline. Merci Ségur. Julien, tu as la parole.

Merci, merci. Pour les conditions techniques également, je peux t'entendre étudier suffisamment. On te voit et on t'entend bien. C'est gentil. Merci pour les conditions. Et c'est important qu'on ait une expression commune, les trois parlements, le Sénat, l'Assemblée nationale et le Parlement européen pour les Républicains parce que ça démontre à quel point nous sommes unanimes sur cette question du maire de Cossour. Il a été, bien sûr, traité à l'Assemblée nationale plusieurs fois, également au Sénat, par le biais de soit de composition et de résolution, encore fois de vote, d'expression, de débat. Et à chaque fois, cette position sur le maire de Cossour des parlementaires et surtout des Républicains a été de s'opposer à ce traité. Et dernièrement encore, il y a eu, je laisserai, bien sûr, Bruno et Jean -François en parler, mais nous avons eu la même chose à la Sénat nationale, une proposition de révolution invitant l'Etat français à saisir l'accord du justice européen sur la méthode qui vient d'être évoquée par Céline, la méthode d'adoption du traité en question. Moi, je voulais surtout vous dire deux points. D'abord, le premier point, c'est qu'il y a une question de contexte qu'il faut avoir à l'esprit. On a traversé, notre pays a traversé et traverse encore sur les 30 dernières années, et Bruno l'a évoqué, une désindustrialisation puissante dans nos territoires, une désindustrialisation qui a fait des pans économiques disparaître dans des régions de France où l'industrie avait une valeur économique importante. Et ce que nous refusons, nous, les Républicains, c'est de voir aujourd'hui une déshérialisation s'organiser, qui vient par soit des sur-transpositions que la France s'attribue bêtement et qui sont d'autant bouées que nos agriculteurs font au pied, ce que nous avons voulu, décrocher et alléger avec la loi du plomb au cours de l'année 2025 d'ailleurs, ce que l'on constate est une surprise des lois gales, très puissantes, venant d'Asie, venant d'Amérique du Sud, venant aussi... Deuxième point, mascarade, c'est une manière assez lâche de ne pas assumer une position parce que le report, c'est pour gagner du temps. Ce que nous demandons, c'est un an de ferme, un an de ferme, catégorique et déf... parce que la signature de cet accord serait une vraie forfaiture pour notre pays. Ce serait une faute qui engagerait de fait cette dégénération que nous refusons. Ce serait une faute et une trahison pour l'agriculture et nos agriculteurs qui nous nourrissent, qui sont notre force et qui aujourd'hui méritent d'être accompagnés plutôt que d'être vigné pendré et pointé du doigt. Ce serait une forfaiture parce que ce serait un engagement sans précédent et aussi sans retour. Je ne crois pas à la clause qui a été évoquée tout à l'heure. Je n'y crois pas parce que ce sont des pilules qui sont faites pour faire accepter ce traité. Donc il existe au-delà des procédures judiciaires, en compte de justice européenne, que nous pourrions saisir, il existe aussi une autre méthode que j'avais évoquée il y a un an, du chantage. Le traité du CETA, lui, est entré en vigueur parce que le processus législatif n'est pas là à son terme. Je propose de tourner au terme de ce processus législatif et de mettre à une forme de pression à Mme Van der Leyen qui, si elle veut maintenir la mise en vigueur du CETA, elle devra concéder sur le mercosur à la France. Ça nous permettra de montrer, comme le disait Céline Imard il y a un instant, de montrer que nous sommes une nation qui se respecte, une nation qui sait se faire respecter surtout et qui sait faire entendre sa voix lorsqu'il s'agit d'un nom unanime, à la fois pour les Républicains mais aussi unanime dans l'ensemble du Parlement français.

Merci Julien. Je vais demander peut-être maintenant à Jean -François, qui est président de la commission des Pères européennes.

Merci Bruno, François -Zarif et Céline et Julien. Voilà, je vais vous donner la voix des sénateurs, les Républicains, bien sûr, mais aussi un peu élargi au Sénat de presque tout le Sénat. Demain, en séance publique, sera examinée une proposition de résolution européenne justement sur l'accord mercosur. C'est très rare qu'au Sénat, on porte une proposition de résolution européenne au stade de la séance première. D'habitude, ça reste au stade de la commission. Deux commissions ont déjà examiné ce texte qui concerne essentiellement des éléments qu'a décrit parfaitement Céline Imard, qui est la validité de l'accord juridiquement porté. C'est à-dire cette scission de l'accord en cours de discussion. Cet accord qui devait être un accord de libre-échange prévu dans une discussion tout

à fait normale, a été scindé en cours de sa discussion pour permettre justement son passage en force. Parce que alors que l'accord d'association tel qu'il était envisagé en 1998 nécessitait une unanimité au sein des institutions européennes, mais aussi une ratification par les parlements nationaux, la Commission européenne a changé de direction pour permettre à la fois un vote à la majorité qualifiée et une exclusion complète de la discussion parlementaire au niveau national. Donc l'importance de ce fait nous met très en colère, d'autant plus que, et si on interroge les autres groupes au Sénat, et j'ai pu le faire lors de l'examen en Commission, l'accord du Mercosur veut dire pour nous sacrifice de l'agriculture, sacrifice de notre autonomie, et même d'une part de notre autonomie européenne telle qu'elle est défendue aujourd'hui, et on ne peut pas supporter ça. Et je dirais que la cerise sur le gâteau, ou peut-être la goutte qui a fait des bordels vases, c'est justement les mesures qu'a décrites Céline Imard qui sont vraiment portées par les pays du Mercosur, qui veulent se garantir que les États européens, c'est ce qu'on appelle la clause de rééquilibrage, qui est pour moi une véritable amende aux États, aux États-nations s'ils ne respectaient pas, entre guillemets, cet accord. Donc tous ces éléments nous font penser qu'aujourd'hui cet accord est illégal, et demain la question qui sera posée en séance publique au ministre qui sera au banc, qui représentera le gouvernement, par les sénateurs de tous les groupes, c'est Monsieur le Ministre, êtes-vous prêt, avec votre gouvernement, à saisir la Cour de justice de l'Union européenne au nom de la France pour déclarer finalement l'illégalité de cet accord, ce qui permettrait en fait d'en revoir complètement les conditions. Mais ceux qui ont réellement la main pour le stopper, c'est le Parlement européen, parce que le Parlement européen, si la Cour de justice de l'Union était saisie, bloque l'accord. Nous, on aura simplement besoin d'un engagement du gouvernement qui, au regard des déclarations qu'il a faites jusque là, qui sont notamment les dernières assez nobles, mais je trouve un peu dans l'urgence, je pense qu'il fallait demander le report bien avant, et surtout il ne fallait pas accepter la scission de l'accord. Donc voilà les éléments qui seront portés, je vous invite vraiment à regarder demain ce qui va se dire au Sénat, parce que je pense que pour les jours à venir, ce sera assez important de connaître la réelle position du gouvernement sur ce sujet.

Et pour conclure, François -Denis.

Très rapidement ce que l'essentiel a été dit. D'abord, vous dire un immense merci de votre présence aujourd'hui. C'est un moment important pour nous, et c'était important pour nous de marquer cette opposition unanime, comme le disait Julien Dive, au sein des Républicains à l'accord sur le Mercosur. Et dans ce moment, je crois que nous éprouvons tous, au-delà des arguments, au-delà des constats, au-delà des faits et des chiffres, nous éprouvons tous le sentiment d'un immense devoir qui nous lie au monde agricole, dans la détresse qu'il traverse. Je pense que ce débat sur le Mercosur cette semaine va s'ajouter au sentiment d'abandon, à l'épreuve immense que vivent tant d'agriculteurs en France qui ont le sentiment que depuis trop longtemps, l'agriculture est devenue une variable d'ajustement. Et ce ne sera jamais notre cas. Nous ne laisserons jamais l'agriculture être un paramètre, parmi d'autres, dans les choix que nous avons à faire. Et c'est la raison profonde de notre opposition à l'accord sur le Mercosur. Bien sûr, cet accord ferait des gagnants, y compris en France, y compris dans certains secteurs du monde agricole. Mais il ferait aussi disparaître potentiellement des filières entières. Et cela, nous ne pouvons pas l'accepter. Parce que ce n'est pas seulement un devoir moral qui nous lie au monde agricole. Nous ne pouvons pas accepter que pendant si longtemps les agriculteurs se soient vus, imposer des règles de plus en plus contraignantes pour qu'on les mette aujourd'hui en concurrence avec des producteurs étrangers qui ne respectent aucune de nos règles. Ce n'est pas seulement un devoir moral, c'est aussi une nécessité stratégique. L'agriculture, c'est un élément de sécurité et de souveraineté décisif pour notre pays. Au cours des dernières années, nous avons, et peut-être l'Union européenne l'a-t-elle trop vite oublié, nous avons connu un réveil brutal sur les vulnérabilités de notre continent tout entier. Avec la crise du Covid, nous avons découvert d'un seul coup que ça avait été une erreur immense

de laisser partir dans d'autres pays du monde, et notamment en Asie, la production de tous nos produits pharmaceutiques et sanitaires. Avec la guerre en Ukraine, nous avons découvert que ça avait été une folie de déléguer à la Russie le soin de produire pour nous le gaz à bas coût qui permettait de faire tourner les usines de toute l'Europe. Aujourd'hui, nous n'avons pas le droit de refaire la même erreur, car la crise qui viendra demain sera peut-être alimentaire. Et si nous n'avons plus les producteurs qui, aujourd'hui, font la sécurité alimentaire de la France et d'une grande partie du continent européen, les citoyens se retourneront vers nous en nous demandant pourquoi nous avons flotté au point de les priver de ce qu'il y a de plus nécessaire à la vie. C'est la raison pour laquelle nous nous opposons au Mercosur. Bien sûr, il y a un enjeu économique, mais il y a aussi un enjeu stratégique, un enjeu de sécurité et de souveraineté pour la France et pour toute l'Europe. Et c'est la raison pour laquelle nous ne laisserons pas l'agriculture être la variable d'ajustement de ce choix qui, aujourd'hui, se décide dans les institutions européennes. Je voudrais remercier tous nos collègues à l'Assemblée, au Sénat, Julien, Jean-François, mais aussi bien sûr Céline, pour le combat qu'elles mènent de manière déterminée depuis des mois sur ce sujet, en étant à la fois en commission de l'agriculture et en commission du commerce international. Comptez sur nous pour être au rendez-vous dans ce moment décisif. Et peut-être un dernier mot sur le contexte de ce débat. Je suis au Parlement européen marqué par la situation de faiblesse dans laquelle se trouve la France et dans laquelle se trouve la parole du Président de la République au moment d'aborder cette discussion déterminante. Car la France est effectivement aujourd'hui profondément discréditée. La balance commerciale française, non seulement comme le disait Bruno sur le plan agricole, mais sur le plan industriel, notre déficit commercial structurel depuis des années maintenant, et bien sûr notre déficit budgétaire, que rien n'est fait pour corriger au moment où nous nous parlons, par ceux qui nous gouvernent. Tout cela fait que la France n'a presque plus voix au chapitre, autour de la table des États quand elle évoque cette question. Comment nos voisins européens peuvent-ils nous prendre au sérieux, alors que notre trajectoire budgétaire met en danger la stabilité de toute la zone euro aujourd'hui, quand nos gouvernants leur disent qu'ils veulent reporter l'accord sur le Mercosur, qui est devenu si vital pour beaucoup d'économies européennes, qui sont prises au piège des guerres commerciales que nous voyons se dérouler sous nos yeux. Et c'est la raison pour laquelle j'espère, non seulement que nous gagnerons ce combat sur le Mercosur, compter sur nous au Parlement européen pour le mener avec détermination, mais c'est la raison surtout pour laquelle j'espère qu'à partir de 2027, nous pourrions retrouver une France qui, en rendant aux agriculteurs, en rendant aux industriels, en rendant à tous les producteurs de ce pays la liberté de travailler, la liberté de rayonner, d'exporter dans le monde entier, leur rendra aussi la possibilité d'une voix forte sur la scène européenne et sur la scène internationale. Et cela, je crois, nous sommes les seuls à le dire. Beaucoup aujourd'hui se posent au Mercosur, à gauche, chez les écologistes. beaucoup s'opposent dans toutes les formations politiques qui contribuent aujourd'hui encore à rendre la France inaudible et fragile sur la scène du commerce mondial. C'est à nous de faire le travail nécessaire pour que, à partir de l'alternance qui se réalisera j'espère en 2027, la France retrouve sa compétitivité et avec elle sa crédibilité pour pouvoir entendre et faire entendre une nouvelle vision du commerce mondial, celle dont l'Europe a besoin pour les années qui viendront, qui sont comme Bruno le disait, non seulement celle de la nécessaire prospérité à retrouver pour nos pays, mais celle des logiques de puissance qui ne cessent de se réaffirmer sur la scène mondiale aujourd'hui. Merci encore de votre présence.

Voilà merci François Xavier. Y a-t-il des questions ? Je répartirai les réponses entre ces et ceux qui m'entourent. Oui, je vous en prie.

Bonjour, je sais que ça marche. Oui oui. Oui, je travaille pour TF1. Une question qui concerne les agriculteurs, je ne suis pas sur ma position, mais sur la dermatose nodulaire contagieuse. La stratégie mise en place par l'État implique l'abattage de toutes les bêtes des foyers pour la viner. Est

-ce que votre parti soutient ces abattages massifs

? La DNA, j 'ai eu d 'ailleurs, quand j 'étais ministre de l 'Intérieur, à traiter ce sujet, c 'était en haute savoie et en savoie. Je me souviens très bien qu 'à l 'époque, j 'avais souhaité laisser la place au dialogue le plus longtemps possible. Et notamment à travers la préfète. Et heureusement, il y avait eu ce dialogue nécessaire et il n 'y a pas eu d 'intervention comme on a pu le vivre en Ariège. Moi, ce que je veux dire, c 'est que je ne remets pas en cause ce protocole parce que je fais confiance à la science. Mais je pense, et je suis heureux que la ministre se soit déplacée aujourd 'hui, cela n 'était que tant, qu 'il doit y avoir aussi une concertation, des explications et ce dialogue. Je vais peut -être passer la parole à Céline qui connaît parfaitement cette question.

Je vous invite beaucoup. Donc Bruno, je crois à très bien résumer. Aujourd 'hui, on a un consensus scientifique extrêmement clair en faveur de l 'abattage total qui est pudiquement appelé le dépeuplement. Et ensuite, il y a une stratégie qui est mise en place de vaccination et de protection autour des foyers principalement touchés. Je pense qu 'il convient de faire deux choses, peut -être au niveau du gouvernement. Je ne sais pas si ça a été fait. C 'est premièrement de ré -interroger les autorités européennes sanitaires suite à la proposition de nouveaux protocoles qui ont été effectués par certains représentants de la profession. Tant que les autorités sanitaires et les scientifiques ne se sont pas prononcés sur la possibilité de mettre en place un nouveau protocole, il faut clairement appliquer aujourd 'hui le protocole qui est appliqué par les services du ministère. Ce qui est choquant dans la manière dont ce protocole a été appliqué, c 'est un petit peu le manque d 'humanité. C 'est extrêmement violent pour les agriculteurs. Bruno a été ministre de l 'Intérieur, il le dit très bien. D 'abord, c 'est quelqu 'un qui était tout le temps sur le terrain, qui allait, qui se déplaçait, qui expliquait. Il y a un effort de pédagogie à faire, il y a un effort de consultation, d 'écoute pour expliquer pourquoi, pour voir si on peut le remettre en question ou pas. Et à ce moment -là, il faut être présent. Ce qui était choquant la semaine dernière, et notamment en Ariège, c 'était de voir que les seuls représentants de l 'État, c 'était les forces de l 'ordre avec des centaures, avec des gaz lacrymou, avec des hélicoptères, et qui ont certainement obéi aux ordres. Mais ça s 'est fait avec une gestion humaine de la part de l 'État, qui, selon moi, aujourd 'hui, présente des carences. Donc il est effectivement temps que la ministre se rende sur place, donc ce soir, je crois, à 17h dans un lieu qui n 'est pas encore dévoilé. La deuxième chose dans ce protocole qui est importante, c 'est la vaccination. En effet, nous ne sommes pas souverains sur la production de la dose de vaccins. Aujourd 'hui, on a commencé à vacciner depuis l 'As -Savoy, donc les vaccins, les doses venaient de l 'Afrique du Sud, mais le stock de la Commission européenne sur les vaccins en provenance d 'Afrique du Sud, aujourd 'hui, apparemment, ne permet pas de fournir les doses nécessaires, qui viendront donc des Pays -Bas. Donc il y a des solutions qui sont trouvées, effectivement, pour la vaccination. C 'est important de la mettre en place dans un contexte pathogène qui n 'est pas tenu. Et puis c 'est important aussi que le gouvernement se mobilise aujourd 'hui pour anticiper les conséquences commerciales de cette vaccination. Puisque quand on vaccine de manière étendue nos troupes, on sait que derrière, il peut y avoir des restrictions à l 'export, notamment vers d 'autres États membres, vers l 'Italie ou vers l 'Espagne. Il est donc très important aujourd 'hui d 'être présent à Bruxelles et d 'aller voir les homologues pour voir avec eux, pour limiter au maximum les conséquences commerciales sur des filières déjà éprouvées, et donc sur la viande ou sur notamment la transformation fromagère.

Donc, c 'est une question de la

qualité de gros bétail. 16 millions de bovins à vacciner, ça ne se fait pas d 'un coup de cuir à peau. Mais surtout, comme l 'a très précisément dit Céline, nous aurions des restrictions d 'export. Et on voit bien d 'ailleurs nos problématiques d 'exportation aujourd 'hui, à la fois au sein du lieu comme en

dehors du lieu, qui est déjà très mis à mal. Donc une vaccination totale du chèqueur, non seulement, ce serait compliqué, mais en plus ça freinerait tout de suite nos capacités d'exportation. Parce que toutes les régions, tous les territoires français ne sont pas touchés, et fort heureusement, par la DNC. On peut toujours croiser les doigts, mais il faut quand même avoir un protocole assez sérieux. Et ce protocole qui est mis en place est scientifique. Le sujet, c'est plus à la fois la pédagogie, qui aurait pu être menée dès le départ, parce que c'est sur place qu'on a expliqué aux professionnels la raison du protocole mis en place. Et il était effectivement temps d'aller sur place. Et deuxièmement, la réponse, et je salue là aussi le ministre de l'Intérieur qui a été Bruno Rottailleau, parce qu'on a jamais vu des forces de l'ordre face aux paysans dans les exploitations. C'est surtout cela qui nous a profondément marqués.

Merci Julien. Oui, une question. Bonjour, Magic Cat, France Télévisions. Quel regard vous portez, Bruno Rottailleau, sur l'action d'un ministre de l'Agriculture, Annie Gennevar, qui vient quand même de votre famille politique, à la fois sur le Mercosur et sur la crise sanitaire ? Sur le Mercosur, je l'ai indiqué.

Ça fait des années. Ça fait des années que nous sommes contre. Je me souviens quand j'étais député, c'était en 1994. J'avais refusé, j'avais été un des seuls, je crois, parlementaires, députés de droite. J'avais refusé ce qu'on appelait à l'époque les accords de Marrakech, qui était le prélude à l'OMC qui, dans les années 2000, au début, a fait rentrer la Chine. Pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui. Donc notre position, elle ne tient pas compte du moment, de l'instant. Elle ne tient pas compte de celui qui est chef de l'État ou de celle qui est ministre de l'Agriculture. Ça a été, je pense, une constante étayée juste par nos convictions. Ça, c'est pour moi fondamental. Et Annie Gennevar est ministre d'Agriculture, mais c'est pas elle qui négocie à Bruxelles. C'est le chef de l'État. Voilà. Et pour ce qui concerne la DNC, on vient de s'exprimer. Voilà.

M. Régence France 2, alors je suis navrée, c'est pas du tout dans le thème. J'espère que vous n'allez pas nous vouloir, mais vous êtes en face de moi. Par rapport à la loi sur le narcotrafic, il y a des décrets qui ne sont pas passés. Donc la loi peut pas être appliquée. Qu'est-ce que vous pensez de cela ? Je suis navrée. J'ai attendu d'être la dernière aujourd'hui, bien sûr.

Cette loi, je la tiens beaucoup puisque c'est moi qui, à l'époque, avait déclenché la commission d'enquête sur le narcotrafic et avec les conclusions des commissions d'enquête, on a fait une loi qu'on a réussi à faire voter au mois de juin. Cette loi va pleinement s'appliquer dans quelques jours, puisque c'est à partir du début de l'année que le PNAT, le Parquet National Antiterroriste, verra le jour. Pour l'instant, ça n'a pas vu le jour. Nous, ministère de l'Intérieur, c'était au printemps dernier lancé l'état-major anti-criminalité organisée. Il reste sans doute des décrets. J'espère que ça sera le plus vite possible. J'espère que ça sera le plus vite possible. Juste un mot quand même sur ce texte-là, pour m'écarter un peu du sujet. Ce que je regrette, c'est que le Parlement, y compris d'ailleurs le Rassemblement national, n'ait pas souhaité voter les techniques qui nous permettent d'intervenir sur les messageries cryptées, sans d'ailleurs qu'on crée de portes dérobées, sans d'ailleurs affaiblir le moins du monde le principe de secrète et de confidentialité, notamment des échanges personnels. Donc voilà, c'est dommage parce qu'aujourd'hui, plus aucun trafiquant n'utilise le téléphone classique. Tout ce petit monde a migré sur les messageries cryptées et vraiment, je pense qu'il faudra absolument, notamment avec le Parlement, les deux précédents de commission des lois, travailler encore pour que demain ça puisse être possible, de façon encadrée.

Est-ce que c'est la procédure que ça soit aussi longue que ça ? Est-ce que ça prend autant de temps pour que...

Ça prend toujours du temps. Simplement, je pense que ce texte-là, il y aura un avant et un après. Ça

donne des armes pour que nous puissions lutter à peu près, pas encore complètement, à armes égales, avec cette criminalité organisée. Nous l'avons conçu, nous, à l'époque, j'entends le président de la République dire il faut faire ce qu'on a fait contre l'antithorèse. Bien sûr, c'est ce qui nous a inspiré, avec un état-major permanent, un terminus sérieux, avec la spécialisation de toute une chaîne judiciaire, avec des nouvelles demandes de nouveaux pouvoirs au préfet pour fermer des commerces qui sont en fait... blanchisse de l'argent de salle pour, comment dirais-je, extraire de leur appartement des trafiquants qui pourrissent des barres d'immeubles, etc. Donc j'espère que ces derniers décrets pourront voir le jour. Mais déjà, une grande partie de ce texte s'applique puisque quand j'ai quitté le ministère, des préfets, le météoropraticque, par exemple en fermant des commerces, des centaines ont été fermés, par exemple en interdisant de paraître autour des trafiquants, par exemple en se substituant aux bailleurs qui parfois ont perdu reprisailles pour extraire, pour expulser des logements sociaux à un certain nombre de ces individus qui sont convaincus

de traiter. Raphaël Delvolbet pour RFI. Bonheur Otago, vous dénoncez l'ambiguïté d'Emmanuel Macron sur le Mercosur. Est-ce que s'il disait aujourd'hui non de façon assez franche, ça changerait quelque chose ? Ah ben j'applaudirais, bien sûr. J'applaudirais. Mais ça changerait rien avant le vote au Conseil de seconde. Non encore, en demandant un rapport il cherche à gagner des

mille. Toute la question, comme l'a dit, et je l'ai vu moi à Heidelberg il y a quelques jours, c'est l'affaiblissement de la loi de la France. Quand vous avez un pays qui a un double déficit, on appelle ça les déficits jumeaux, déficit budgétaire, l'État dépense plus qu'il ne gagne. Déficit commercial, la France consomme plus que ce qu'elle ne produit. Quand vous avez un pays comme la France, sous une procédure justement, notamment budgétaire, et la Commission, ce qui se passe aujourd'hui, PLFSS et PF, on voit bien qu'une fois de plus, la France pourrait ne pas respecter sa parole. Je l'ai dit mille fois, je le répète devant vous, une nation, un État qui ne tient pas ses comptes est un État dont la voix s'affaiblit, un État qui ne tient pas non plus son rang. Vous en avez la démonstration avec l'affaiblissement de la voix de la France dans le monde, mais aussi malheureusement en Europe, dans les institutions européennes.

Je parle aussi sous le contrôle de Céline. Au Conseil, la question est très incertaine parce que nous voyons des États qui sont aujourd'hui opposés, mais dont nous savons que la position pourrait changer, je pense bien sûr à un pays comme l'Italie. Maintenant, pour nous, ce qui nous concerne, ce qui relève directement de notre propre responsabilité, c'est d'abord au Parlement que nous travaillons à constituer cette majorité. Céline l'a dit tout à l'heure, le scandale de ce Mercosur, c'est qu'il sera scindé en deux pour que nos Parlements nationaux soient privés de leur possibilité d'exprimer leur voix sur cette question déterminante. Mais nous, le Parlement européen, nous aurons la possibilité de voter et viendra le moment où l'accord nous sera soumis. Depuis le début de ce mandat, nous n'avons cessé de réaffirmer notre position au Mercosur de manière régulière à travers des amendements qui ont permis de tester le rapport de force. Aujourd'hui, ce rapport de force est extrêmement incertain. Et donc nous ne pouvons pas prendre ici d'engagement déraisonnable. Le seul engagement que nous prenons, c'est celui de mener le combat jusqu'au bout pour construire cette majorité qui permettra effectivement d'empêcher la ratification du Mercosur. Et en attendant, nous travaillons d'arracher pour la saisine de l'accord de justice de l'Union européenne qui nous a été refusé pour des raisons purement procédurales pour l'instant. Mais nous ne manquerons pas de pouvoir finalement déclencher cette saisine par un vote au Parlement européen, ce qui sera déjà l'occasion de montrer que nous exigeons que l'accord sur le Mercosur, c'est quand même la moindre des choses, soit à minima évalué par rapport à sa compatibilité avec les engagements internationaux qu'a signé sur d'autres plans l'Union européenne. Encore, je crois que c'est une question de cohérence. On n'a pas le droit d'imposer toujours plus de règles, toujours plus de contraintes,

toujours plus de normes à ceux qui produisent chez nous, sans imposer les mêmes règles à ceux qui veulent importer sur notre marché. Exactement à la même manière, il faut que le Mercosur soit cohérent avec les engagements qui ont été pris par l'Union européenne, notamment sur le plan environnemental et social. Et saisir la course de justice de l'Union européenne, c'est pour nous un moyen de démontrer que la cohérence n'est pas au rendez-vous.

Simplement pour compléter, aujourd'hui, on a un pays clairement avec nous, c'est la Pologne, que ce soit au niveau du Conseil, enfin si on dit non, au Conseil. Mais en tout cas, sur le nom au Mercosur, on a la Pologne et on a l'Autriche. On aura probablement une abstention des Pays-Bas, puisque'ils ont eu des élections le 29 octobre et une coalition de gouvernements assez changeante. Donc on se délige non pas vers un nom, mais vers une abstention. L'Irlande, on ne sait pas s'ils vont être sur le nom ou sur l'abstention. Et la grande interrogation, c'est la Hongrie et la Roumanie. L'Italie, on pense déjà savoir qu'ils vont nous échapper et qu'ils vont se rallier avec la garantie, avec l'habillage de la mariée que constituent les clauses de sauvegarde qui vont dire oui à l'accord, parce qu'il y a une logique transactionnelle aussi dans la manière de Wunderleyen et de la Commission d'aborder ces votes. C'est -à-dire qu'elle va dealer certaines contreparties un petit peu en coulisse avec les autres États. Donc pour le bon relationnel qu'elle entretient aujourd'hui avec Mélonie, on pense que les Italiens vont se contenter des clauses de sauvegarde et vont dire oui au Mercosur. Ce ne sont que des supputations. Mais voilà, on a la Pologne, on a l'Autriche. Potentiellement on peut avoir la Hongrie, la Roumanie, abstention des Pays-Bas et de l'Irlande. Donc les équilibres ne sont pas faits jusqu'au dernier moment. Simplement au Parlement, ce qu'il nous manque, c'est de se compter. On a eu des derniers textes qui ont été sur la table. Il y a notamment un texte concernant la coopération avec les pays d'Amérique du Sud. Il y a des amendements, un petit peu des cavaliers qu'on appellerait à l'Assemblée nationale, des cavaliers qui ont été introduits dans ces textes pour qu'on puisse compter. Par exemple, un amendement qui se félicitait de l'accord du Mercosur pour renforcer nos relations avec les pays d'Amérique du Sud sur cet amendement-là. On a eu 10, ça s'est joué à 10 votes. Donc ça reflète bien aujourd'hui que les majorités sont extrêmement difficiles à trouver, qu'on est vraiment sur une ligne de crête. Et c'est pour ça que la bataille fait rage aujourd'hui aussi au niveau de l'influence des pays pour arriver à faire basculer d'un côté ou de l'autre le vote de ce texte.

Oui, juste pour compléter et pour donner la dimension parlementaire nationale, je vous disais que la Commission était passée en force pour exclure les parlements nationaux de leur expression. La semaine dernière, j'étais à Soutocolme à notre réunion des présidents de Commission des affaires européennes de tous les États membres. Et je puis vous dire que les visions des parlements nationaux par rapport au maire Kossour sont assez divergentes de celles à la fois des certitudes de la Commission, mais aussi du Conseil. Donc on a quand même une voie parlementaire qui est, sommes toutes, différente. Et ce qu'on nous dit sur les votes au Parlement européen serait plutôt en accord avec ce que je pense, sincèrement. Et c'est dommage d'avoir exclu des parlements nationaux de cette façon. Je sais pas

si, Julien, sur ce point-là, précis, tu as un point à ajouter ? Non, alors il y a peut-être d'autres questions pour lesquelles tu pourras répondre. Oui, il y avait quelqu'un qui... Ah voilà. Oui,

L'Allemagne vient de dire, le gouvernement allemand vient de dire qu'il faut absolument signer cet accord d'ici la fin de la semaine. Donc, quelque part c'est lui, non ? Ça

m'étonne pas du tout, puisque Heidelberg, Frédéric Merz était là. On a eu cette discussion, ces échanges. L'Allemagne défend ses intérêts. L'Allemagne veut exporter des voitures. C'est pas à nous de lui dire non. Nous, ce que l'on demande à notre gouvernement, à notre chef de l'État, c'est

de défendre les intérêts de la France. Et ce ne sont pas les mêmes que les intérêts de l'Allemagne. Et l'Europe, elle est européenne. Voilà. Et c'est pour ça qu'on souhaite que sur, notamment le Mercosur, les choses soient claires, que le président de la République sorte de l'ambiguïté et puisse soutenir les comités françaises. Pas seulement d'ailleurs les agriculteurs, mais l'économie française. Julien, est-ce que tu as un point ? Ça va ? Est-ce que les uns ou les autres vous disaient non, ça va ? Céline ? Pas d'autre ? Julien, un dernier mot peut-être ? Non ?

J'en aurais pas spécialement, mais en fait, juste compléter par rapport à ce qu'on a le temps de la conférence. Aujourd'hui, on est sur le Mercosur. Vous voyez bien que le sujet, c'est pas uniquement le Mercosur pour notre éducation. Il y a la DNC, la question a été posée. Il y a le Mercosur que nous traitons aujourd'hui. Il y a la taxe carbone qui n'a pas été évoquée, mais qui est aussi une taxe qui va rélever de manière très profonde l'actu de l'économie d'un certain nombre de agriculteurs et particulièrement des céréaliers à partir de l'année 2026. Il y a la prochaine PAC qui est menacée également d'une réduction drastique et aussi d'une renationalisation, ce qui la met en péril. Vous voyez que le sujet agricole, c'est pas uniquement une actualité d'un moment comme on a pu l'avoir il y a deux ans. C'est quelque chose de très profond et de long terme. C'est pas convaincu au quotidien. C'est pour ça que notre famille politique est probablement, et j'aime le dire, celle qui a toujours été au côté des agriculteurs, celle qui a donné sa chance à des agriculteurs. Regardez, c'est l'inimar en un exemple, c'est la récultrice. Notre famille politique a toujours été au premier rang pour défendre le monde à l'école, pas uniquement par scolie, pas uniquement par non plus le confinement d'homogène.

Merci Julien, merci d'avoir rappelé qu'effectivement, quand je parlais de crises qui s'emboîtaient, de décisions qui sont contraires aux intérêts des agriculteurs, il y a le Mercosur, bien sûr, il y a la crise sanitaire, il y a le budget de la PAC qui est en train d'être discuté, il y a la taxe carbone qui pourrait avoir comme conséquence d'augmenter de 100 à 150 euros, Julien, tu me contredis si jamais, la tonne notamment d'engrais. Tout cela tombe au même moment sur la tête de nos agriculteurs. Et ce que je voudrais dire aussi, c'est que en France, on est bien placé pour savoir ce que des décisions politiques européennes françaises ont eu comme conséquence en matière économique. On est désormais le pays le plus désindustrialisé de tout le monde. Ce n'est pas parce que nos chefs d'entreprise, nos salariés, sont moins beaux que les autres. C'est parce qu'encore une fois, on a ouvert les frontières à tout vent, à une concurrence déloyale. Et en même temps qu'on pratiquait cet ultralibéralisme, on pratiquait un ultra dirigisme. On n'a pas voulu se protéger et pour autant, on a accumulé les impôts, les charges, les cotisations. Et donc, c'est ce qu'il y a affaibli notre industrie. Aujourd'hui, c'est l'agriculture. Demain, ce sera aussi, malheureusement, si jamais la décision du moteur thermique reste en 2035, le tour de la filière automobile. Donc voilà, derrière, comment dirais-je, la vision que nous avons du Mercosur se joue quelque chose d'extrêmement important. Alors que les logiques de puissance prennent le pas sur les logiques économiques et que tous les pays, tous les pays du monde, y compris l'Allemagne, bien sûr, au sein de l'Union européenne, défendent des intérêts, nous devons défendre nos intérêts. Et nous ne voulons pas que l'agriculture soit vraiment cette variable d'ajustement parce qu'encore une fois, c'est un secteur économique et c'est beaucoup, beaucoup plus qu'un secteur économique en matière d'aménagement du territoire, en matière de ruralité, en matière d'identité de culture, tout simplement, comme je l'exprimais. Donc, nous sommes aux côtés plus que jamais de nos agriculteurs. Merci de votre attention.